

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS N° 1 DE L'AHQ-ARQ À HQT

**INVESTISSEMENTS RÉALISÉS EN 2020**

1. **Référence :** B-0004, page 7, lignes 16 à 18.

**Préambule :**

*« En Croissance des besoins de la clientèle, l'écart de -60 M\$ est expliqué principalement par la non-réalisation de raccordements de nouveaux clients pour l'alimentation de la charge locale. »*

**Demande :**

- 1.1 Pour chacun des projets pour l'alimentation de la charge locale qui n'ont pas été réalisés en 2020 selon la référence, veuillez indiquer les impacts sur la fiabilité d'alimentation de la clientèle, passés et à venir, et les mesures de mitigation, passées et à venir, afin d'alimenter la clientèle, le cas échéant. Dans le cas où aucune mesure de mitigation n'a été ou ne sera requise, veuillez expliquer pourquoi dans un contexte où le Transporteur justifiait des besoins d'investissement dans son dossier R-4097-2019.

**INVESTISSEMENTS ESTIMÉS EN 2021**

2. **Référence :** B-0004, page 9, lignes 1 à 3.

**Préambule :**

*« En Croissance des besoins de la clientèle, l'écart anticipé de -30 M\$ s'explique principalement par la non-réalisation des raccordements prévus des nouveaux clients pour l'alimentation de la charge locale. »*

**Demandes :**

- 2.1 Veuillez élaborer sur l'écart anticipé de -30 M\$ en Croissance des besoins de la clientèle et préciser si l'écart aura un impact sur les investissements à autoriser en vertu du présent dossier. Le cas échéant, veuillez préciser quels sont les projets pour l'alimentation de la charge locale que le Transporteur ne prévoit pas réaliser en 2021.
- 2.2 Pour chacun des projets pour l'alimentation de la charge locale que le Transporteur ne prévoit pas réaliser en 2021 en réponse à la demande précédente, veuillez indiquer les impacts sur la fiabilité d'alimentation de la

clientèle, passés et à venir, et les mesures de mitigation, passées et à venir, afin d'alimenter la clientèle, le cas échéant. Dans le cas où aucune mesure de mitigation n'a été ou ne sera requise, veuillez expliquer pourquoi dans un contexte où le Transporteur justifiait des besoins d'investissement l'an dernier dans son dossier R-4140-2020.

### TAUX DE SURUTILISATION

3. **Référence :** R-4140-2020, B-0036, page 5, tableau R2.1.

**Préambule :**

**Tableau R2.1**  
**Valeurs ayant servi au calcul du taux de surutilisation 2021**

	Prévisions				Réal			
	2017 au 30 avril 2016	2018 au 30 avril 2017	2019 au 30 avril 2018	Somme 2017-2019	2017 au 31 décembre 2017	2018 au 31 décembre 2018	2019 au 31 décembre 2019	Somme 2017-2019
Flux d'investissement des projets engagés au 30 avril de l'année précédente	780 M\$	676 M\$	936 M\$	2 393 M\$	549 M\$	754 M\$	873 M\$	2 176 M\$
Taux de surutilisation								110%

**Demande :**

3.1 Veuillez fournir un tableau équivalent au tableau de la référence mais pour les valeurs ayant servi au calcul du taux de surutilisation 2022. De plus, veuillez ajouter les références précises aux dossiers pertinents pour retrouver la source des montants qui apparaîtront au tableau.

### ALIMENTATION DE LA CHARGE LOCALE

4. **Références :** (i) B-0004, page 25, lignes 12 à 16;  
 (ii) R-4167-2021, B-0022, page 23;  
 (iii) R-4167-2021, B-0022, page 18;  
 (iv) B-0004, page 39, tableau A2-1;  
 (v) R-4167-2021, B-0022, page 24;  
 (vi) R-4167-2021, B-0022, page 20;  
 (vii) R-4167-2021, B-0022, page 19;  
 (viii) R-4140-2020, B-0035, page 20, tableau R4.11;  
 (ix) R-4140-2020, B-0004, page 43, tableau A2-1.

**Préambule :**

(i) « En 2022, le Transporteur prévoit la mise en service du nouveau poste de Saint-Agapit à 120-25 kV et d'un système de stockage d'énergie au poste de Ste-Germaine. Il prévoit également la poursuite des travaux de conversion à 120 kV au poste de L'Islet et d'ajouts de transformation dans les postes de Mont-Royal à 120-25 kV, de L'Île-Perrot à 120-25 kV et de Cournoyer à 120-25 kV. » (Nous soulignons)

(ii)

Poste	Tension (kV)	Hiver CLT (MVA)	Hiver Charge prévue 2021 (MVA)	Été CLT (MVA)	Été Charge prévue 2021 (MVA)	Remarques
SAINT-AGAPIT	69-25	33	28	25	11	Conversion à 120/69-25 kV avec réaménagement d'artères prévu en 2022.

(iii)

Poste	Tension (kV)	Hiver CLT (MVA)	Hiver Charge prévue 2021 (MVA)	Été CLT (MVA)	Été Charge prévue 2021 (MVA)	Remarques
COURNOYER	120-25	65	61	49	43	Ajout d'un transformateur prévu en 2024.

(iv)

**Tableau A2-1**  
**Interventions d'ajout de transformation prévues dans les postes satellites**  
**afin de pallier les dépassements de capacité prévus de 2022 à 2025**  
**et dont le flux d'investissement débute en 2022**

Poste et tension (kV)	Année de MES prévue				Actions	Éléments déclencheurs	Valeur CLT (MVA) avant investissement	Valeur CLT (MVA) après investissement	Données prévisionnelles Charge (MVA)			
	2022	2023	2024	2025					2021-22	2022-23	2023-24	2024-25
St-Bruno-de-Montarville 315-25 kV	X				Ajout du 3 <sup>ème</sup> transformateur à 315-25 kV (56 MVA)	Dépassement de la CLT au poste	92	183	108	117	122	127
Limoilou 230-25 kV			X		Ajout du 4 <sup>ème</sup> transformateur à 230-25 kV (56 MVA)	Dépassement de la CLT du poste et dépassement de la CLT de zone	171	260	174	181	195	195
Huntingdon 120-25 kV				X	Ajout du 3 <sup>ème</sup> transformateur à 120-25 kV (47 MVA)	Dépassement de CLT au poste	57	130	61	61	61	62

(v)

Poste	Tension (kV)	Hiver CLT (MVA)	Hiver Charge prévue 2021 (MVA)	Été CLT (MVA)	Été Charge prévue 2021 (MVA)	Remarques
ST-BRUNO DE MONTARVILLE	315-25	92	83	69	65	Ajout d'un transformateur.

(vi)

Poste	Tension (kV)	Hiver CLT (MVA)	Hiver Charge prévue 2021 (MVA)	Été CLT (MVA)	Été Charge prévue 2021 (MVA)	Remarques
LIMOILOU	230-25	171	159	128	97	Ajout d'un transformateur prévu.

(vii)

Poste	Tension (kV)	Hiver CLT (MVA)	Hiver Charge prévue 2021 (MVA)	Été CLT (MVA)	Été Charge prévue 2021 (MVA)	Remarques
HUNTINGDON	120-25	57	60	43	28	Ajout d'un transformateur prévu en 2025.

(viii)

**Tableau R4.11**  
**Charges ponctuelles (en MW)**

Poste	Charges ponctuelles (MW)			
	2020-21	2021-22	2022-23	2023-24
Baie-D'Urfé 120-25 kV	26	5	5	0
De Mont-Royal 120-25 kV	0	0	0	0
Saint-Agapit 120-25 kV	1	0	0	0
L'Islet 69-25 kV	0	0	0	0
Ile Perrot 120-25 kV	1	0	0	0
Ste-Rosalie 120-25 kV	0	0	0	0
Coumoyer 120-25 kV	7	0	2	0

(ix)

**Tableau A2-1**  
**Prévisions de dépassement de capacité dans les postes satellites pour lesquels des interventions de moins de 65 M\$ sont prévues de 2021 à 2024**

Poste et tensions (kV)	2021	2022	2023	2024	Actions	Éléments déclencheurs	Valeur CLT (MVA) avant investissement	Valeur CLT (MVA) après investissement	Données prévisionnelles Charge (MVA)			
									2020-21	2021-22	2022-23	2023-24
Baie-D'Urfé 120-25 kV	X				Ajout de 4 <sup>ème</sup> transformateur à 120-25kV (47 MVA)	Dépassement de la CLT	127	193	156	161	167	168
de Mont-Royal 120-25 kV		X			Ajout de 4 <sup>ème</sup> transformateur à 120-25kV (47 MVA)	Dépassement de la CLT estivale	96 <sup>(1)</sup>	147 <sup>(1)</sup>	89 <sup>(2)</sup>	99 <sup>(2)</sup>	96 <sup>(2)</sup>	99 <sup>(2)</sup>
Saint-Agapit 120-25 kV		X			Construction d'un nouveau poste 120/69-25 kV avec réaménagement d'artères	Dépassement de CLT	33	65	32	33	33	34
L'Islet 69-25 kV			X		Conversion du poste à 120 kV et remplacement des transformateurs (47 MVA)	Dépassement de la CLT	29	65	31	31	31	32
Ile Perrot 120-25 kV				X	Ajout de 4 <sup>ème</sup> transformateur à 120-25 kV (47 MVA)	Dépassement de la CLT	129	194	129	130	131	132
Ste-Rosalie 120-25 kV				X	Ajout des 3 <sup>ème</sup> et 4 <sup>ème</sup> transformateurs à 120-25kV (47 MVA)	Dépassement de la CLT	65	194	74	75	75	75
Coumoyer 120-25 kV				X	Ajout du 3 <sup>ème</sup> transformateur à 120-25kV (47 MVA)	Dépassement de CLT	65	130	69	69	73	73

(1) CLT estivale des transformateurs (MVA).

(2) Charge pointe prévue été (MVA).

**Demandes :**

- 4.1 Veuillez justifier la mise en service du nouveau poste de Saint-Agapit à 120-25 kV dont il est question à la référence (i) en fournissant les prévisions de charge au poste actuel pour chacun des quatre hivers entre 2021-2022 et 2024-2025, et en justifiant chaque augmentation de cette prévision par rapport à la charge de 28 MVA prévue pour l'hiver 2020-2021 (référence (ii)).
- 4.2 Veuillez fournir la valeur réelle et la valeur normalisée de la charge au poste actuel de Saint-Agapit pour chacun des trois hivers entre 2018-2019 et 2020-2021.

- 4.3** Veuillez justifier l'ajout d'un transformateur au poste Cournoyer à 120-25 kV dont il est question à la référence (i) en fournissant les prévisions de charge à ce poste pour chacun des quatre hivers entre 2021-2022 et 2024-2025, et en justifiant chaque augmentation de cette prévision par rapport à la charge de 61 MVA prévue pour l'hiver 2020-2021 (référence (iii)).
- 4.4** Veuillez fournir la valeur réelle et la valeur normalisée de la charge au poste Cournoyer à 120-25 kV pour chacun des trois hivers entre 2018-2019 et 2020-2021.
- 4.5** Veuillez expliquer pourquoi les six projets mentionnés à la référence (i) n'apparaissent pas au tableau de la référence (iv). Dans le cas d'une omission, veuillez fournir une version révisée du tableau de la référence (iv) qui inclut les projets en question.
- 4.6** Pour le poste St-Bruno de Montarville à 315-25 kV, veuillez justifier chaque augmentation de la prévision de la charge apparaissant au tableau de la référence (iv) par rapport à la charge de 83 MVA prévue pour l'hiver 2020-2021 (référence (v)).
- 4.7** Veuillez fournir la valeur réelle et la valeur normalisée de la charge au poste St-Bruno de Montarville à 315-25 kV pour chacun des trois hivers entre 2018-2019 et 2020-2021.
- 4.8** Pour le poste Limoilou à 230-25 kV, veuillez justifier chaque augmentation de la prévision de la charge apparaissant au tableau de la référence (iv) par rapport à la charge de 159 MVA prévue pour l'hiver 2020-2021 (référence (vi)).
- 4.9** Veuillez fournir la valeur réelle et la valeur normalisée de la charge au poste Limoilou à 230-25 kV pour chacun des trois hivers entre 2018-2019 et 2020-2021.
- 4.10** Veuillez indiquer ce que le Transporteur entend par le « *dépassement de la CLT de zone* » apparaissant au tableau de la référence (iv) pour le poste Limoilou et fournir toutes les données permettant de démontrer l'éventualité d'un tel dépassement.
- 4.11** Pour le poste Huntingdon à 120-25 kV apparaissant à la référence (iv), veuillez expliquer comment le Transporteur a été en mesure d'alimenter la charge de 60 MVA prévue pour l'hiver 2020-21 alors que la CLT n'était que de 57 MVA (références (iv) et (vii)).
- 4.12** Veuillez fournir la valeur réelle et la valeur normalisée de la charge au poste Huntingdon à 120-25 kV pour chacun des trois hivers entre 2018-2019 et 2020-2021.
-

- 4.13** Veuillez fournir un tableau du même type que la tableau R4.11 de la référence (viii) pour les six postes mentionnés à la référence (i) et les trois postes mentionnés à la référence (iv) et ce, pour chacun des quatre hivers présentés à la référence (iv).
- 4.14** Veuillez expliquer pourquoi les postes de Mont-Royal 120-25 kV et Sainte-Rosalie 120-25 kV qui apparaissaient au tableau A2-1 de l'an dernier à la référence (ix) ne sont plus mentionnés dans la preuve du Transporteur dans le présent dossier (références (i) et (iv)).
-